

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Dix-Sept, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le onze décembre deux mille dix-sept par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : MM. **ASTRUC Sylvie, ATTALI François, BASSEZ Dominique, DAMEZ Olivier, GENEVE Christelle, JOLY Ananda, JUAN Christophe, LAGANTHE René, LAURENT Sylvanie, LLEWELLYN Anthony, MAS Jean-Claude, PAGES Gisèle, ROLIN Claudine, TENEGAL Denis**

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MM. **COUFFIGNAL Anne par PAGES Gisèle, VERGNES Valérie par TENEGAL Denis.**

Excusé(es) : **CAMOLESE Stéphan**

Absent(es) : **DAURES Philippe, MORGAIN Garance**

La séance est ouverte ce mardi dix-neuf décembre deux mille dix-sept à vingt heures quarante minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance : Madame **PAGES Gisèle**

Approbation du procès-verbal à l'unanimité.

Délibération n° 2017/ 78 : compétence scolaire, péri-scolaire : approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens

L'Adjoint en charge des questions financières explique à l'assemblée que le transfert de la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire entraîne de plein droit le transfert des biens nécessaires à la mise en œuvre de la compétence et de l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés. Pour ce faire un inventaire des biens a été réalisé.

L'adjoint propose d'approuver la mise à disposition des biens énumérés ci-dessous et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition.

Commune de Couffouleux

Le 08-12-2007

BIENS IMMOBILIERS					
Compte d'acquisition	Date (ou année)	Numéro inventaire	Désignation	Valeur au 31/12/20106	TOTAL compte
2115	1983	1983-31-2115	Terrain cantine	4994,02	
2115	1985	1985-26-2115	Terrain école	1985,66	
2115	1985	1985-27-2115	Terrain école	1798,41	
2115	1996	1996-20-2115	Terrain école	1628,16	10406,25
2118	2007	2007-07	Terrain	71457,38	71457,38
2128	2002	2002-55-2128	Aire jeux cour école	82 459,30	82 459,30
21312	1987	1987-60-21312	Ecole Maternelle	194 506,76	
21312	1996	1996-61-21312	Cantine	134 025,27	
21312	2006	2006-02	Extension école Maternelle	323 853,80	
21312	2015	2015-25-CHAUFFAGE MAT	Chauffage pompe chaleur cantine Maternelle	8 061,79	
21312		90004614438633	Pose coffret électrique contact chaudière	479,08	
21312		90004614438733	Pose chaudière murale	3 113,11	
21312		90004614438833	Thermostat horloge chaudière	306,00	664 345,81
21318	2006	2006-26	Ecole primaire	27 823,81	
21318	2006	2006-27	Ecole primaire	28 535,65	
21318	2008	2008-01	Travaux école	5 339,78	
21318	2008	2008-01 1	Ecole primaire	3 671 548,37	
21318	2009	2009-09	Aménagement cantine	394,64	
21318	2010	2010-04	Extension école Maternelle	59 903,61	3 793 545,86
2135	2013	2013-02	Sol souple jeux cour Maternelle	10 225,80	10 225,80
21534	2010	2010-18	Eclairage école	11 543,34	11 543,34
				4643983,74	4 643 983,74

Commune de Couffouleux

Biens mobiliers

Compte d'acquisition	Date (ou année)	Numéro inventaire	Désignation	VNC au 31/12/2016	Total Compte
2051	2016	2016-22	LOGICIELS INFORMATIQUES	Logiciels portail famille	1560,00 1560,00
2183	2010	2010-19		Informatique école élémentaire	9 925,23
2183	2016	2016-21	NUMERIQUE ECOLES	Equipement numérique	6 014,96 15 940,19
2184	2012	2012	MOBECOLE		2 918,48

2184	2015	2015-12MOBILIER	Mobilier nelle classe Maternelle	9 545,82	
2184	2015	2015-26-AMGTCLASSE MAT	Micro chaines et enceintes	201,17	12 665,47
2188	2011	2011-01	Sèche linge école	705,01	
2188	2011	2011-02	Chaudière gaz école Maternelle	6 216,81	
2188	2012	2012-01	Aspirateur élémentaire	263,12	
2188	2014	2014-01	Containers cantine isotherme	1 058,76	
2188	2014	2014-10	8 tapis + 1 matelas gym	1 288,00	
2188	2014	2014-12	Photocopieur Maternelle	2 640,00	
2188	2014	2014-14	Boite aux lettres élémentaire	261,71	
2188	2014	2014-15	2 containers cantine	2 375,48	
2188	2015	2015-13-PORTE FENETRE MAT	Porte fenêtre Maternelle	1 416,00	
2188	2016	2016-16-MATERIEL CANTINE	2 containers chauffant	6 404,21	22 629,10
				52 794,76	52 794,76

4 696 778.50

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/79 à 80 : décisions modificatives

L'adjoint en charge des questions financières indique que dans le cadre du budget assainissement des éléments financiers et comptables figurant dans la convention relative au financement de la station d'épuration Couffouleux-Rabastens doivent être pris en compte. Il est fait lecture des différents comptes et des différentes sommes concernées.

Accord à l'unanimité

Dans le cadre du budget communal, il est proposé de procéder à l'intégration de frais d'études et publications. Le montant total est de 14.694,13 €.

Accord à l'unanimité

Délib n°2017/81 : Convention remboursement de charges de dette station d'épuration Rabastens -Couffouleux

L'adjoint en charge de ce dossier rappelle qu'une précédente convention fixant les impacts financiers et juridiques a déjà été signée avec la commune de Rabastens. Aujourd'hui, il est proposé de valider les termes de la convention relative au remboursement des charges de la dette relatives à la construction de la station d'épuration. La convention a pour objet de préciser les obligations des deux communes et plus particulièrement les modalités de remboursement pour la commune de Rabastens.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/82 : autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 – budget commune et assainissement

Monsieur Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits du budget de l'année N.

Pour le budget communal :

Montant budgétisé en 2017 : 1.687.290 €, conformément aux textes applicables, le montant proposé au conseil municipal s'élève à 421.822 €.

Pour le budget assainissement :

Montant budgétisé en 2017 : 5.143.419 € conformément aux textes applicables, le montant proposé s'élève à 1.285.854 €.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/83 : renouvellement de la convention de gestion des équipements et services scolaires et périscolaires entre la Communauté d'agglomération et la Commune

Monsieur Le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que depuis le 1^{er} Janvier 2017, la compétence scolaire a été transférée à la communauté d'agglomération. La commune de Couffouleux souhaitant néanmoins conserver la gestion des équipements et des services, Monsieur Le Maire propose de renouveler la convention de gestion.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/84 : adhésion au groupement de commandes

Monsieur le Maire indique que depuis la fusion, la communauté d'agglomération s'est dotée d'un service achat commande public afin de réaliser des économies d'échelle. Il est proposé d'intégrer un groupement de commandes pour les marchés suivants :

- ! fournitures des Equipements de Protection Individuelles
- ! téléphonie
- ! fournitures de produits d'entretien ménager
- ! acquisition de matériel informatique
- ! acquisition matériel programme zéro produit phyto
- ! acquisition de copieurs
- ! vérification électrique et périodique des bâtiments et des jeux extérieurs

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/85 à 87 : achat de terrains

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de valider, deux "annule et remplace", pour l'achat de deux bandes de terrain destinées à élargir le chemin d'accès à la station d'épuration. La superficie des deux bandes n'ayant pas été précisée dans la délibération initiale, (48 centiares pour l'une et 113 m² pour l'autre) une nouvelle délibération doit être validée.

Accord à l'unanimité

Monsieur Le Maire propose également l'achat de terrains rue de la Brunaude en vue d'un élargissement potentiel de cette même voie. Les parcelles ont des superficies comprises entre 90 et 164m². Le prix des parcelles a été estimé à 10 € le m². Après négociation, lesdits terrains seront cédés à la commune à l'euro symbolique étant entendu que les frais notariés seront à sa charge.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/88 / Tarifs municipaux 2018

Monsieur Le Maire propose à l'ensemble des élus de ne pas modifier les tarifs votés en 2017 pour l'année à venir.

TARIFS COMMUNAUX (EN EUROS)		TARIFS 2016
ASSAINISSEMENT	P.F.A.C. (ex PRE)	3 500 €
	Redevance Assainissement : Forfait	50 €
	Redevance Assainissement : Consommations	01.50 €
CANTINE SCOLAIRE	1 repas	3.16 €
	Surtaxe	4.70 € (au 01/09/15)
GARDERIE	Forfait garderie s/année	10 € / enfant
CIMETIERE	Concession cimetièrre : m2	50 €
	Case colombarium	1 000 €
FOURRIERE MUNICIPALE	Frais de garde	3 €/jour/chien
	Frais de conduite	68.60 €/chien
	Frais lecture puce	19 €
PHOTOCOPIES	Format A4	0.20 €/feuille
PRÊT MOBILIER : Tables & chaises	Jusqu'à 30 places	25 €
	De 31 à 100 places	50 €
	+ de 101 places	70 €
DROIT DE PLACE	Cirques et camions de vente de produits de toute nature	40 €/jour
	Commerçants, artisans, producteurs * occupation ponctuelle inférieure journée	10 €
	Commerçants, artisans, producteurs * occupation ponctuelle inférieure journée - 1 présence par semaine pendant 1 mois - 1 présence par semaine pendant 1 an - 2 présences par semaine pendant 1 an	40 € 200 € 350 €
	Si engagement sur 1 an gratuité sur période d'essai de 2 mois Réduit à 1 mois si engagement portant sur 2 présences par semaine pendant 1 an	
LOCATION DES SALLES COMMUNALES P O U R PROFESSIONNELS	Conseil Municipal Salle Nelson Mandella 30 € la ½ journée, 50 € la journée Salle des Associations	

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/89 : convention avec le collège

Monsieur le Maire rappelle que les repas des écoles sont confectionnés par la cuisine centrale du Collège Gambetta de Rabastens . En conséquence, une convention s'avère nécessaire afin de définir les conditions de fourniture des repas. Le prix unitaire du repas est fixé à 3.16 €.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/90 : recrutement de personnel en contrat à durée déterminée

Monsieur Le Maire indique que suite à la suppression des emplois aidés, le recrutement d'un agent est indispensable pour le bon fonctionnement des services techniques.

Monsieur le Maire propose donc de recruter un agent en contrat à durée déterminée sur 20 h à compter du 8 janvier 2018.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2017/91 : subvention aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs demandes de subvention ont été reçues en mairie. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen. L'Adjoint en charge de ces demandes propose :

Association des parents d'élèves	400 €
La pie partage	200 €
Wonbéré	600 €
SARC XV	1 000 €
ASA Vignoble Tarnais	200 €
Cercle d'Escrime de Couffouleux	300 €
Tennis de table	180 €
Handball	700 €
Récupart 81	180 €

OK à l'unanimité

Point sur le CCAS

L'élue en charge de ces question précise que 88 familles sont concertées par le PASS écolier soit 106 enfants pour un montant de 7660 €.

Questions diverses

- Prochain conseil informel le 9 janvier 2018 à 19 H

- Vœux au personnel le 10 janvier 2018 à 14 H 30
- Vœux à la population le 12 janvier 2018 à 19 H

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Délibérations	THEME
DEL 2017/78	Compétence scolaire, péri-scolaire : approbation du PV de mise à disposition des biens
DEL 2017/79	Décision modificative n° 6 - commune
DEL 2017/80	Décision modificative n°2 - assainissement
DEL 2017/81	Convention remboursement de dette STEP Rabastens-Couffouleux
DEL 2017/82	Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 – budget commune et assainissement
DEL 2017/83	Renouvellement de la convention de gestion des équipements et services scolaires et périscolaires entre la communauté d'agglomération et la commune
DEL 2017/84	Adhésion au groupement de commandes
DEL 2017/85	Achat de terrains rue de la Brunaude
DEL 2017/86	Annule et remplace la délibération du 14 novembre 2016 relative à un achat de terrain pour accès à la station d'épuration
DEL 2017/87	Annule et remplace la délibération du 7 septembre 2016 relative à un échange de terrains pour accès à la station d'épuration
DEL 2017/88	Tarifs communaux 2018
DEL 2017/89	Convention avec le Collège Gambetta
DEL 2017/90	Recrutement de personnel en contrat à durée déterminée
DEL 2017/91	Subvention aux associations

Ainsi fait et délibéré le 19 décembre 2017

Le Maire,

N O M S PRENOMS	E T	SIGNATURE	NOMS PRENOMS	SIGNATURES

ASTRUC Sylvie		LAGANTHE René	
ATTALI François		LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique		LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan		MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne		MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier		PAGES Gisèle	
DAURES Philippe		ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle		TENEGAL Denis	
JOLY Ananda		VERGNES Valérie	
JUAN Christophe			